

7^{ma} SESSIONE STASURDINARIA DI U 2020
7^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020
21 È 22 DI DICEMBRE DI U 2020
21 ET 22 DECEMBRE 2020

2020/E7/048

**REPONSE DE MONSIEUR FRANCOIS SARGENTINI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR XAVIER LACOMBE
AU NOM DU GROUPE « PER L'AVVENE »**

OBJET : Réserve de SCANDOLA.

Monsieur le Président,
Merci,

Monsieur le conseiller, je suis au regret de vous dire que, contrairement à ce que vous affirmez, le site du Golfe de PORTU n'a jamais encouru le moindre risque de perdre le classement UNESCO.

Après les évaluations réalisées en 2014 et 2017, le 2 décembre 2020 l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature a renouvelé le classement en estimant que les perspectives relatives à l'état de conservation du site UNESCO aux Golfe de PORTU, Calanche di PIANA, Golfe de GIROLATA, riserva di SCANDULA sont bonnes. Et comme il est fait pour tous les sites protégés du monde, l'UICN demande une veille particulière sur la sur-fréquentation et de prendre toutes les mesures nécessaires pour atténuer les risques.

Le site est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial depuis 1983. L'uffiziu di l'Ambiente en est gestionnaire délégué depuis la fin de l'année 2019.

Le pôle « espaces protégés marins » en charge du patrimoine mondial du Golfe de PORTU a immédiatement nommé un responsable et une assistante. Les procédures de recrutement des techniciens sont en cours. Les moyens nautiques sont déjà sur zone.

Nous ne sommes pas restés inactifs Monsieur le conseiller. Vous n'avez pas voté en juillet dernier la réserve de SCANDULA. C'est très regrettable parce que je pense qu'un tel sujet devrait permettre d'établir un consensus. Il s'agit de la protection d'un site majeur de la Corse.

De plus, cette extension se fera dans le cadre des compétences dévolues à notre collectivité.

L'extension va se faire avec l'accord des six communes concernées. Leurs élus m'ont affirmé qu'ils en avaient assez du cirque politique et médiatique qui pèse sur le Golfe de PORTU. Ils souhaitent poursuivre le travail que nous avons entrepris ensemble depuis deux ans et demi ; travail qui démontre son efficacité et qui a des résultats.

Reste, non pas la perte du diplôme mais sa suspension. Ce résultat est dû aux aléas des gestions passées sur lesquelles je ne reviendrai pas.

Je souhaite que la Corse réussisse et qu'elle récupère, dans un avenir proche, le diplôme européen. Pour cela, les responsables du PNRC, gestionnaire de la réserve et le service « espaces protégés » de l'Office ont, à la demande des responsables de la convention de BERN, donné, fin novembre, toutes les informations.

Ces informations sont basées sur de véritables constatations et non pas sur des affirmations erronées, voire fantaisistes.

Aujourd'hui, après la validation de la gestion de l'ensemble du Golfe de PORTU par l'Union Internationale, il est nécessaire de retrouver plus de sérénité.

Quant à nous, Monsieur le conseiller, nous allons poursuivre notre travail pour laisser en très bon état ce site aux générations futures.

J'espère, Monsieur le conseiller, vous avoir rassuré.

Dites bien à Monsieur Marcangeli qui avait dit qu'il avait besoin qu'il y ait des gens qui se mettent au travail, que la majorité est au travail, que l'exécutif est au travail et faites-lui bien savoir que nous comptons continuer ce travail pour les années à venir.